



BULLETIN MUNICIPAL

Février 2015

Numéro 19

Le mot du Maire



Soyons Charlie!

Cette nouvelle année a débuté par un bien tragique événement. L'attaque de la rédaction de Charlie Hebdo et la prise d'otages qui a suivi se sont traduites par l'assassinat de 17 personnes dont plusieurs grands noms du dessin et de la presse satiriques. Une telle attaque aurait pu mettre en péril la cohésion de notre pays.

Mais la force du collectif a dominé la peur individuelle.

Elle a mis dans la rue des personnes toutes générations confondues, des croyants des athées et des agnostiques.

On peut espérer que tous adhèrent à des valeurs humanistes, dont la laïcité sans laquelle il ne peut y avoir ni liberté, ni égalité, ni fraternité.

Le rejet et la peur de l'autre, le tout sécuritaire ne sont pas la solution. Les survivants du journal Charlie Hebdo ne

disent d'ailleurs pas autre chose. C'est par l'éducation et la culture que doivent être combattus les discours intégristes et obscurantistes. La liberté d'expression, la réduction des inégalités et des injustices sont des armes puissantes contre la séduction de paroles simplistes qui propagent la haine de l'autre. Il n'y a pas de secret : les personnes les plus démunies, plongées dans la détresse au point de ne plus pouvoir prendre du recul sur leur situation, se laissent plus facilement happer par les manipulateurs de toutes sortes. Il nous faut donc travailler à remettre le bien commun et l'intérêt général au centre de la politique. La politique gouvernementale actuelle, toute entière tournée en faveur des grandes fortunes, n'y contribue malheureusement pas. Il est plus que temps de la réorienter avant qu'elle ne creuse encore les inégalités dans notre pays et qu'elle casse la cohésion sociale. Des alternatives crédibles existent. La situation actuelle prouve qu'il est urgent de les mettre en application. Lors de l'hommage à Charb, le dessinateur Luz nous a d'ailleurs lancé un défi : « Si vous êtes Charlie, prouvez-le ! ».

À nous de le relever !

Ur gomz gant ar maer

Un dra skrijus, ken ec'h eo, zo degouezhet pa oa ar bloaz nevez o kregiñ. Taget e oa bet ti Charlie Hebdo ha skrapet ostajoù goude-se, evel-se e oa bet drouklazhet 17 a dud, en o mesk tud brudet e bed an tresañ hag ar c'hazetennoù flemmus. Ken buan all e vefe tarzhet an unvaniezh en hon bro da-heul an torfed-se.

Met trec'h eo bet nerzh an holl asambles war aon pep hini e-unan.

Gant an nerzh-se zo diskennet tud a bep seurt oad er ruioù, koulz tud a feiz, tud digredenn hag aknosteien.

Mechañs ec'h ay tout an dud a-du gant ar soñjoù denel, evel al laikelezh na vefe ket eus frankiz, ingal ded na breudeuriezh paneveti.

Kaout aon dirak an hini a zo disheñvel ha skarzhañ anezhañ kuit, lakaat politikerezh ar surentez da dremen a-raok pep tra, n'eo ket evel-se e vo diskoulmet an traoù. Kement-se dres a vez lavaret gant ar re a chom eus skipailh Charlie Hebdo. Gant an deskadurezh hag ar sevenadur e vo talet ouzh ar soñjoù strizh hag obskurantek. Reiñ frankiz d'an dud

d'embann o soñjoù, lakaat hon c'hevredigezh da vezañ kempouesoc'h ha reishoc'h, sed aze armoù kreñv enep ar c'homzioù eeun, enne kasoni ouzh an dud all, komzioù hag a c'hall dallañ speredoù zo. An holl a oar se : an dud a zo ar muiañ en dienez, an dud ac'h a ken fall o jeu ken n'int ket evit sellet ouzh o stad en ur mod distanet, ne vezont ket pell o vezañ ambuzet gant ar re a vez o vountañ pennadoù en o fenn. Ret e vo dimp labourat neuze abalamour da adlakaat mad hag interest an holl e-kreiz ar politikerezh. Siwazh ne vezomp ket sikouret evit se er mareoù-mañ gant politikerezh ar gouarnamant a zo da vat eus tu ar re binvidikañ. Pase poent eo adlakaat ar gouarnamant da vont war an tu mat, a-raok ma vo kresket an digempouez en hon bro ha torret an unvaniezh sokial. Bezañ zo hentoù all da choaz, ha ken talvoudus int hag ar re a zo bet kemeret betek bremañ. Er stad m'emañ an traoù en deiz a hirie eo poent bras mont war an tu-se. Just a-walc'h, pa oa bet rentet enor da Charb e oa bet an treser Luz o tiziañ ac'hanomp : « Ma oc'h-c'hwi Charlie, diskouezit ec'h oc'h ! ».

Dimp da c'hoari !

Charlie omp tout!

www.commune-levieuxmarche.com



Les bureaux de Poste de nos communes rurales sont menacés de disparition. L'avenir de ses agents devient précaire.

La Poste rurale est un vecteur de vie essentiel dans les campagnes.

Mobilisons-nous avant qu'il ne soit trop tard !

SOMMAIRE

Le mot du Maire	1
Les travaux à la chapelle des 7 Saints	2
Agriculture : de jeunes agriculteurs attentifs et volontaires	2
Les aides à l'habitat	3
Les nouvelles de l'école	3
La fontaine Notre-Dame de Consolation	4
A vos agendas...	4

Les travaux à la Chapelle des Sept Saints

Suite à un diagnostic de la chapelle des Sept Saints, construite de 1703 à 1714 certains travaux nécessaires à sa conservation ont été engagés dans le cadre des « travaux ou réparations d'entretien sur les immeubles classés ». Après la restauration du mur d'enceinte en 2012, les travaux dans et sur la chapelle ont été réalisés en deux tranches. Celles-ci se sont déroulées sur 2013 et 2014.



La première tranche consistait à reprendre totalement les enduits intérieurs existants confectionnés à base de ciment et ne pouvaient pas être laissés en place sous peine de dégradation des maçonneries, à réaliser un badigeon sur les pierres de taille ainsi que la consolidation des pinacles sur le clocher. Les 3 portes ont également été restaurées.



Une seconde tranche, comprenait des travaux d'entretien de la couverture, des travaux de maçonnerie (enduit à la terre du pignon Est, réparation du clocher, étanchéité des terrasses, goujonnage des pinacles, vérification de la main courante, rejointoiement des marches et étanchéité), la réparation de la croix, la reprise du bras de tirage de la cloche et vérification



des fixations, des travaux de menuiserie et la mise en peinture des portes, l'installation d'un parafoudre.

Ces travaux, d'un montant total de 66 703 € HT, subventionnés à ce jour à hauteur de 54 475.50 €, ont été financés par l'Etat pour 31670 € HT (47%), la Région pour 9 369.50 € HT (14%), le Département pour 6 334,50 € HT (9%), la Fondation Delestre pour 7 540 € HT (11%).

Merci à tous les financeurs et en particulier à la fondation Delestre qui participe toujours activement aux différents travaux de conservation du patrimoine, en particulier à la sauvegarde des chapelles du Trégor.

A aujourd'hui, plus de 300 ans, la chapelle, cœur de ce magnifique hameau, peut de nouveau accueillir ses visiteurs en toute sérénité.



Agriculture : de jeunes agriculteurs attentifs et volontaires



Avec aujourd'hui une quinzaine d'exploitations assez diversifiées, l'agriculture conserve une place majeure dans l'activité économique de la commune du Vieux-Marché. L'installation relativement récente de plusieurs jeunes agriculteurs témoigne également de la bonne dynamique de ce secteur.

Ainsi, Frédéric Colvé, Xavier Geffroy et Thierry Colvé se sont installés à quelques mois d'intervalle en 2011 et bénéficient du statut de JA (JA = responsables professionnels agriculteurs âgés de moins de 40 ans). Alors que Xavier s'est installé en individuel, Frédéric et Thierry, s'appuient sur un GAEC avec leurs parents.

Plus récemment en 2013, Amy Lefevre, quant à elle, a rejoint son mari, Vincent, et travaille sur la ferme de Foreshou (production de porc bio en circuit court) en ayant fait le choix d'un statut de collaborateur d'exploitant agricole. Elle a ainsi pu développer la partie « ferme pédagogique » de l'exploitation, avec l'accueil depuis plusieurs mois de nombreuses classes d'écoles du secteur et une diversification de l'activité. (plus d'infos : <http://lafermedeforeschou.fr/>)

Pour les trois « jeunes agriculteurs » installés sur des exploitations plus classiques en bovins lait (+ un atelier porc pour un), pas de grands projets pour le moment pour eux mais plutôt une attention particulière sur l'évolution du contexte agricole général, avec les incidences de la suppression des quotas, la fluctuation des prix du lait ou encore la construction d'usine de déshydratation du lait à Carhaix pour alimenter le marché chinois...

Néanmoins, ils réfléchissent aux pistes d'amélioration des conditions de travail et de prise en compte des enjeux environnementaux, à travers des échanges de parcelles, l'augmentation de la part d'herbe dans la production, la modernisation des installations de traite...

La consommation du foncier agricole par l'urbanisation et la multiplication des démarches administratives sont leurs principaux points de vigilance, mais cela n'entame pas leur passion pour le métier qu'ils ont choisi et auquel ils croient, à travers le besoin d'alimenter une population croissante et d'entretenir nos paysages.

Les aides à l'habitat

Que vous souhaitiez acquérir un logement ancien ou que vous soyez déjà propriétaire, si vous projetez de réaliser des travaux de rénovation ou d'amélioration, renseignez-vous avant de commencer les travaux, vous pouvez peut-être bénéficier d'aides pour financer ces projets.

	Les aides nationales	Les aides Lannion Trégor Communauté
Pour devenir propriétaire		<u>Aide à l'accession sociale à la propriété</u> 3 000 € Pour l'achat ou la construction de votre résidence principale (plafond : maison de 140 000 € ou terrain viabilisé de 45 000 €)
Pour réhabiliter votre logement	<u>Aide à la réhabilitation</u> Selon l'importance des travaux et selon vos ressources de 35 à 50 % du montant des travaux (plafond : 20 000 € HT de travaux jusqu'à 50 000 € pour travaux lourds)	
Pour améliorer les performances thermiques de votre logement	<u>Éco-prêt à taux zéro</u> Jusqu'à 30 000 € <u>Crédit d'impôt pour la transition énergétique</u> de 30 % du montant des travaux (plafond: 8 000 € HT de travaux ou plus)	<u>Aide à l'isolation thermique par l'extérieur des toitures</u> 40% du montant des travaux (plafond : 10 000 € TTC de travaux d'isolation)
Pour adapter votre logement au handicap ou à la vieillesse	<u>Aide à l'adaptation du logement</u> de 35 à 50 % des travaux (plafond : 20 000 € HT de travaux)	
Pour ravalement les façades de votre logement		<u>Aide au ravalement de façades</u> 20 à 50 % du montant des travaux (plafond : 10 000 € TTC de travaux, 15 000 € avec isolation des murs par l'extérieur)

Toutes ces aides sont soumises à conditions. Pour une information complète sur les critères et les modalités d'attribution :

POINT INFORMATION HABITAT

21 rue Jean Savidan - 22300 LANNION
Tél : 02 96 05 93 50
Lundi : 13h30 - 17h30
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h - 12h
Samedi : 10h - 12h

Permanences à PLOUARET

Maison du Développement

Mardi : 14h - 17h

Les nouvelles de l'école...

Les activités TAP se poursuivent. Au 2ème trimestre, les Employés municipaux continuent à exploiter le même thème, les arts du cirque(thème inépuisable); il sera enrichi en abordant la danse (country, africaine...). Lors de la garderie animée du vendredi, un animateur du pôle enfance jeunesse de Plouaret propose une activité Kim-Ball en complément .

L'aide aux devoirs a lieu le lundi et mardi de 16h30 à 17h15; il est toujours possible de s'y inscrire.



Depuis maintenant deux ans, les écoliers du Vieux-Marché rédigent leur **journal scolaire**. Ce projet transversal est né avec la volonté de créer un lien entre les élèves et ce support papier, de leur donner l'habitude de s'intéresser à l'actualité qui les entoure, et de les rendre acteurs en communiquant eux aussi sur leur vie d'écolier. Les rédacteurs, illustrateurs et correcteurs en herbe mettront donc à disposition des Vieux-Marchois leur prochain numéro, très artisanal, vous donnant l'occasion de le découvrir ! Il devrait être prochainement disponible dans les salles et commerces de la commune, et bien sûr à l'école.

La Fontaine Notre-Dame de Consolation



Etat initial

C'est en mars 2011, lors d'une balade organisée par Marie-Thérèse Mahé que l'ARSSAT a découvert cette fontaine ou plutôt ce qu'il en restait.

Devant la beauté des pierres de taille, l'originalité du bassin ou l'eau sort par un trou central aménagé dans la dalle couvrant la base du bassin et le charme du lieu, au bord du chemin de randonnée, à l'ombre des grands arbres, l'ARSSAT a eu un coup de cœur pour cet élément du patrimoine.



Fin 2013- Fronton et murs achevés



20/09/2012- Elévation du fronton

Sous l'impulsion de sa Présidente, Mme Liliane Le Gac, l'association a proposé ses services à la Mairie de Vieux-Marché afin de participer à sa remise en état.

Parallèlement, une recherche dans les archives départementales a été menée par Marie-Thérèse Mahé et a mis en évidence que cette fontaine pouvait être associée à la chapelle Notre-Dame de Consolation du bourg de Vieux-Marché, chapelle qui a été détruite et remplacée en 1878 par l'église actuelle.



Fin 2013 - Fin des travaux

Grâce au travail exceptionnel d'une équipe de bénévoles et avec l'aide ponctuelle du SIVOM et des agents communaux, les travaux de restauration de cette fontaine ont pu se concrétiser.

Et c'est le 20 juin 2014, soit trois ans après la première visite du site par notre groupe, que les travaux de restauration de cette fontaine ont pu être inaugurés par Monsieur le maire et les membres du conseil municipal.

Il aura donc fallu 35 journées, soit environ 1500 H de travail pour mener à bien cette restauration qui a tenu à reproduire les caractéristiques des fontaines connues dans la région, avec son système d'écoulement de l'eau, son enclos dont l'entrée est barrée par un échalier et ses bancs de pèlerins.

Il ne reste plus qu'à réaliser et à placer dans la niche prévue à cet effet la statue de Notre-Dame de Consolation. Puisse notre appel être entendu par un sculpteur bénévole !!

À vos agendas...

Samedi 28 février	Crêpes du marché (Association Laïque)
Vendredi 6 mars	Soirée jeux de société réservée aux ados, Bibliothèque, organisation VMA (Vieux March'Anim')
Samedi 14 mars	Yes Week End! , Scène ouverte musicale à partir de 17h et concert de Lüdmiä (86) à partir de 21h, Salle des fêtes, organisation Cie Papier Théâtre
Vendredi 10 avril	Opération pizzas , organisation Association Laïque (réservations au 0781896417).
Samedi 04 avril	Randonnées au profit de la recherche contre le cancer
Samedi 11 avril	- Théâtre d'objets et marionnettes , 20h30, 30 min, Ma biche et mon lapin, Cie Aïe Aïe Aïe Avec Charlotte Blin et Julien Mellano, Salle Victor Hugo, Organisation Cie Papier Théâtre - Soirée concerts sous chapiteau, au plan d'eau, organisation VMA
Dimanche 12 avril	Spectacle tout public sous chapiteau, au plan d'eau, organisation VMA
Vendredi 1er mai	Vide grenier & Récupération de ferraille (dépôt de la benne au bourg le jour même et enlèvement possible sur demande), organisation Association Laïque (réservations emplacements du vide grenier et enlèvement ferraille au 0781896417).
Samedi 9 mai	Concert de l'orchestre symphonique du Trégor, Salle des fêtes, organisation VMA
Vendredi 29 mai	20h30, Se Battre, Film de Jean-Pierre Duret et Andrea Santana, 2014, Salle Victor Hugo, organisation Cie Papier Théâtre
Samedi 30 mai	Crêpes du marché (Association Laïque)
Dimanche 14 juin	Kermesse de l'école
Dimanche 28 juin	Le Bourg du Vieux-Marché, 11ème fête des petits cochons ! , organisation Cie Papier Théâtre
Samedi 4 juillet	Tantad & Auberge espagnole , au plan d'eau, organisation VMA